

Lancement d'une mission d'étude et de proposition sur le financement de la production audiovisuelle

Mi-décembre, le ministre de la Culture et de la Communication a annoncé le lancement d'une « mission d'étude et de proposition sur le financement de la production audiovisuelle ». À cette occasion, le ministre a annoncé qu'il était ouvert à une adaptation des règles posées par le décret du 4 février 2002 fixant les nouvelles obligations de production des chaînes du câble et du satellite. Une concertation est actuellement conduite par la DDM avec les organisations professionnelles concernées.